

Rapport Maraude 2014

Table des matières

I- Introduction.....	2
II- Planning	2
Juillet :	3
Août :	3
III- Les différents sites :	3
III.1- Les belvédères	3
Le belvédère du Serre de Tourre	3
Le belvédère du Pont d'Arc	4
Bilan quantitatif des belvédères.....	5
III.2- Le pont du Tiourre.....	7
III.3- Les plages	8
La plage du Pont d'Arc	8
Natura 2000 de Sauze à la plage du Pont cassé.....	9
Bilan quantitatif des plages.....	10
IV- Proposition d'amélioration	11
V- Bilan Général.....	12
Annexes	13

I- Introduction

Afin d'apporter une présence et de l'information sur le site classé du Pont d'Arc et la Réserve Naturelle Nationale des Gorges de l'Ardèche, le Syndicat de Gestion des Gorges de l'Ardèche a mis en place depuis 2012 une équipe de saisonniers appelée « maraudeurs », « écogardes » ou « brigade verte ». Pour cela, ils utilisent une technique dite de maraudage (venue du Canada) qui consiste à engager la discussion avec le public de passage sur un site fixe ou sur un linéaire. Cela permet de toucher un public que l'on ne retrouve pas lors des sorties organisées mais qui est utilisateur des gorges de l'Ardèche. Pour ce faire, l'usage d'une longue-vue, d'un filet à papillon et quelques documents photographiques permettent d'attiser la curiosité et d'ouvrir le dialogue aussi bien sur le milieu naturel, la faune, la flore que sur les bonnes pratiques à avoir. Cette présence apporte un bon complément à la présence de panneaux d'information, s'y substituant parfois, provoquant le ravissement du public par son plus pédagogique et interactif.

Pour cette troisième année, l'équipe de maraudage était composée de Marine Montmagnon et Gaël Foilleret auxquels nous pouvons ajouter le renfort ponctuel de Mathieu Robert, Charlotte Meunier, Nicolas Bazin.

Notons une nouveauté cette année avec l'expérimentation de nouveaux sites avec une journée sur le site Natura 2000 entre Saint Martin d'Ardèche et Saint Just d'Ardèche, ainsi qu'une demi-journée sur la plage amont du Pont d'Arc.

II- Planning



Vue depuis la plage de St Martin

Étant dans une phase de test pour les sites en expérimentation, et de part la complexité de la journée du Samedi du fait du chassé-croisé touristique, il a été effectué une modification entre le mois de Juillet et Août ; ceci dans le but d'optimiser au mieux le planning hebdomadaire. L'équipe des maraudeurs a assuré sa présence sur les différents sites du 2 juillet au 20 Août

Juillet :

Mardi :

- 8h30 - 12h30 : Pont du Tiourre
- 13h30 – 16h30 : Plage du Pont d'Arc

Mercredi :

- 8h30-12h30 : Belvédère du Serre de Tiourre
- 13h30 – 16h30 : Belvédère du Pont d'Arc

Samedi :

- 8h30 – 16h30 : Natura 2000 Saint Just/Saint Martin

Août :

Mardi :

- 8h30- 16h30 : Natura 2000 Saint Just/Saint Martin

Mercredi :

- 8h30 - 12h30 : Pont du Tiourre
- 13h30 – 16h30 : Belvédère du Pont d'Arc

Samedi :

- 8h30-12h30 : Belvédère du Serre de Tiourre
- 13h30 – 16h30 : Plage du Pont d'Arc

III- Les différents sites :

III.1- Les belvédères

Le belvédère du Serre de Tourre

C'est sûrement LE site par excellence pour deux raisons : la présence continue d'un grand nombre de personnes et la possibilité d'avoir un échange long avec le public permettant d'aborder un grand nombre de problématiques. Ayant commencé à l'aide de la longue-vue pour interpeller le public, l'idée a été d'ajouter l'affichage de quelques photos plastifiées afin de capter l'attention quelques secondes et pouvoir engager la conversation. Cela a eu l'effet escompté avec une augmentation du nombre de personnes contactées et la possibilité d'aborder plus facilement la richesse de la réserve. Lors du mois de juillet, il faut aussi noter le grand nombre de bus de tour-opérateur difficile voir impossible à aborder, à l'exception d'un ou deux guides associant les maraudeurs à son explication.



Maraudage sur le belvédère du Serre de Tourre

Le fait de pouvoir imager l'Aigle de Bonelli par exemple permet de captiver le public pendant un laps de temps plus long et l'effet sur les enfants notamment est exceptionnel. Cela offre la possibilité d'évoquer d'autres espèces plus difficilement observables et dont le grand public n'a pas forcément conscience comme le Castor, la Loutre, le Genévrier de Phénicie ou encore les Chauves-souris. Mention toute particulière pour les serpents au sens large, permettant de casser certaines idées reçues et encourager à changer les comportements souvent néfastes à ce taxon.

Les photos « chocs » de l'Ardèche représentent également une bonne accroche et une sensibilisation au régime de la rivière et à la pratique du canoë.

Un grand intérêt donc pour ce site où la présence d'une équipe est très utile. Il est parfois difficile d'être réellement précis dans le nombre de personnes présentes sur le site et le nombre de personnes contactées, ces derniers se greffant parfois à un groupe sans que le maraudeur s'en rende compte.

Le belvédère du Pont d'Arc

Le contexte de ce belvédère est différent du précédent. En effet, la majorité du public de passage s'arrête exclusivement le temps d'une photo et est complexe à aborder. On est vraiment dans la consommation du Pont d'Arc sans grand intérêt de ce qu'il peut en découler. Une autre partie ne s'arrête même pas, prenant une photo depuis la voiture ou transitant en direction de la plage aval.

La mise en place des photos en « exposition » se sera révélée d'une grande efficacité avec une réelle accroche du public et un arrêt plus long du public. La présence des maraudeurs est plutôt bien accueillie et s'avère utile pour aborder le Pont d'Arc, sa formation, son classement, ainsi que la réserve par la faune et la flore. A contrario, peu de questions concernant la grotte Chauvet, son classement au patrimoine mondial de l'UNESCO ainsi que l'opération Grand-site.

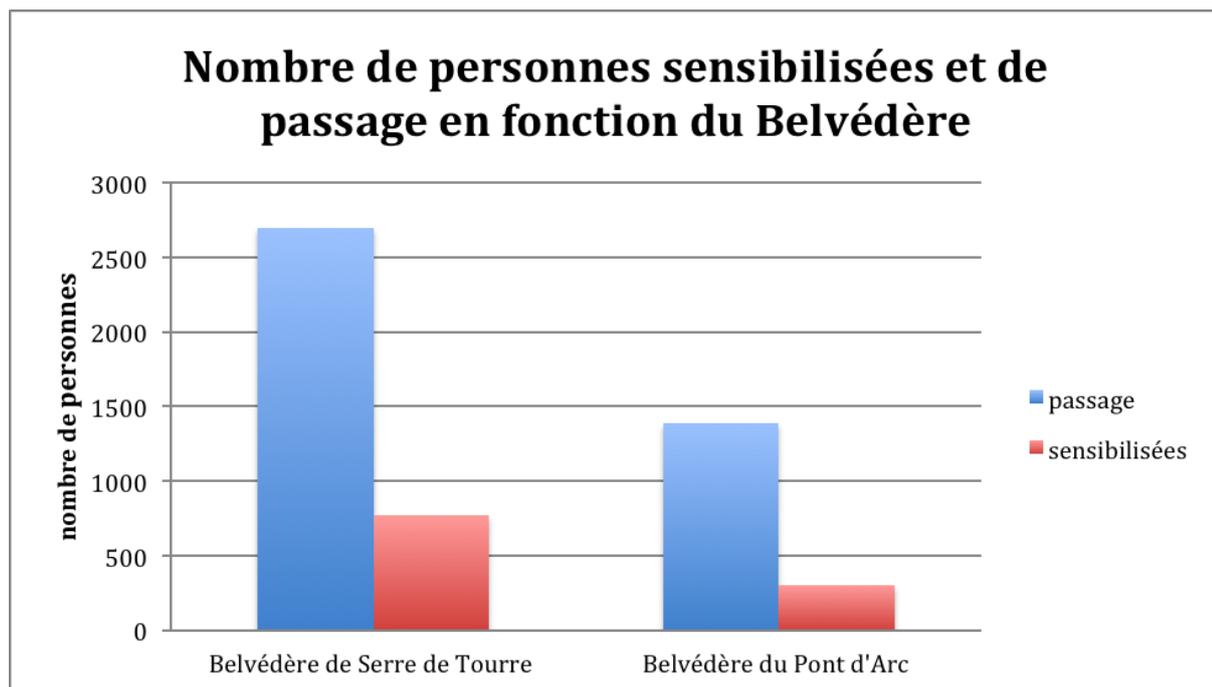
Étant le premier arrêt des gorges, énormément de questions concernent la suite de la route

touristique des gorges, des belvédères suivants et de l'accès à la plage.

L'intérêt reste toujours aussi important sur ce site au croisement de diverses actions de protection.

Bilan quantitatif des belvédères

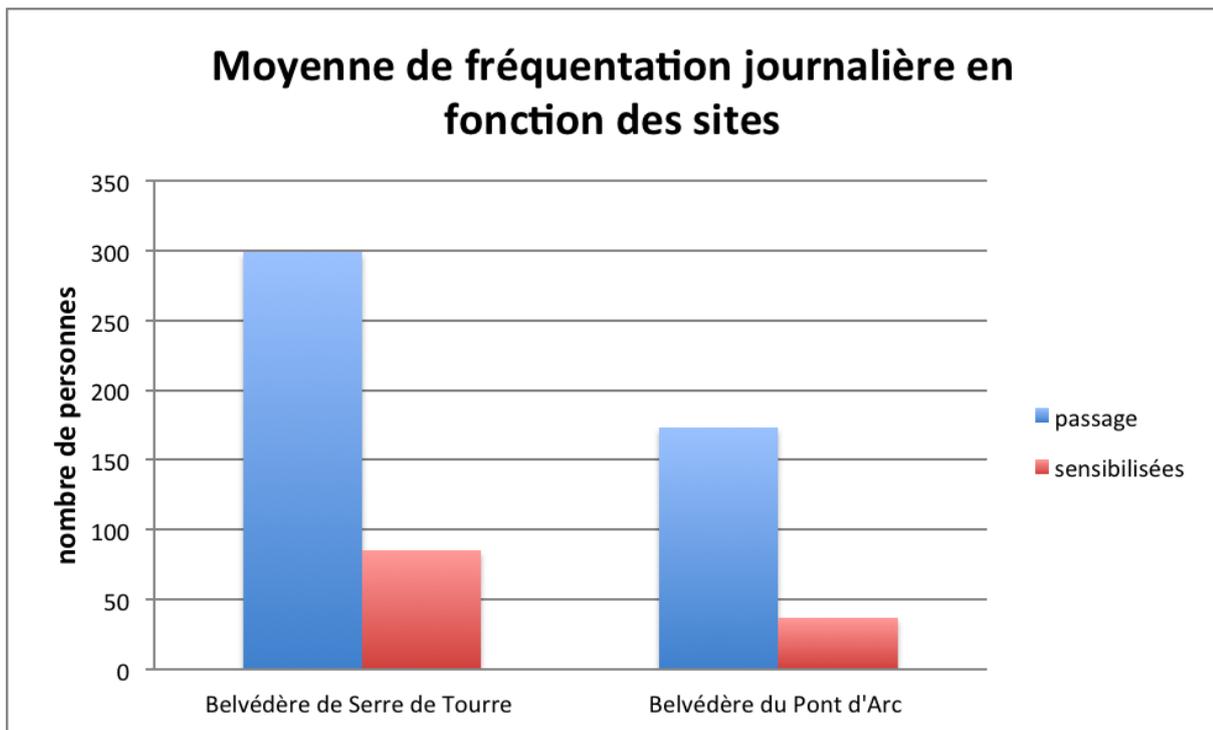
Afin d'imager la fréquentation des belvédères et l'ampleur de la sensibilisation, voici deux graphiques.



Ce premier graphique a pour but d'illustrer la fréquentation totale des belvédères lors de la présence des éco-gardes ainsi que le nombre de personnes abordées. La brigade aura été présente 9 demi-journées au belvédère du Serre de Tourre et 8 demi-journées au belvédère du Pont d'Arc.

En ce qui concerne le belvédère du Serre de Tourre, ce sont plus de **2695** personnes qui auront visité le site pour **769** abordées. Cela reste une estimation tant pour le nombre de visiteurs (difficilement dénombrable lorsque plusieurs bus arrivent en même temps) que pour le nombre de contacts (des personnes se greffent aux explications en cours et ne sont pas forcément comptées). Cela reste tout de même le site le plus "productif" avec un public extrêmement réceptif.

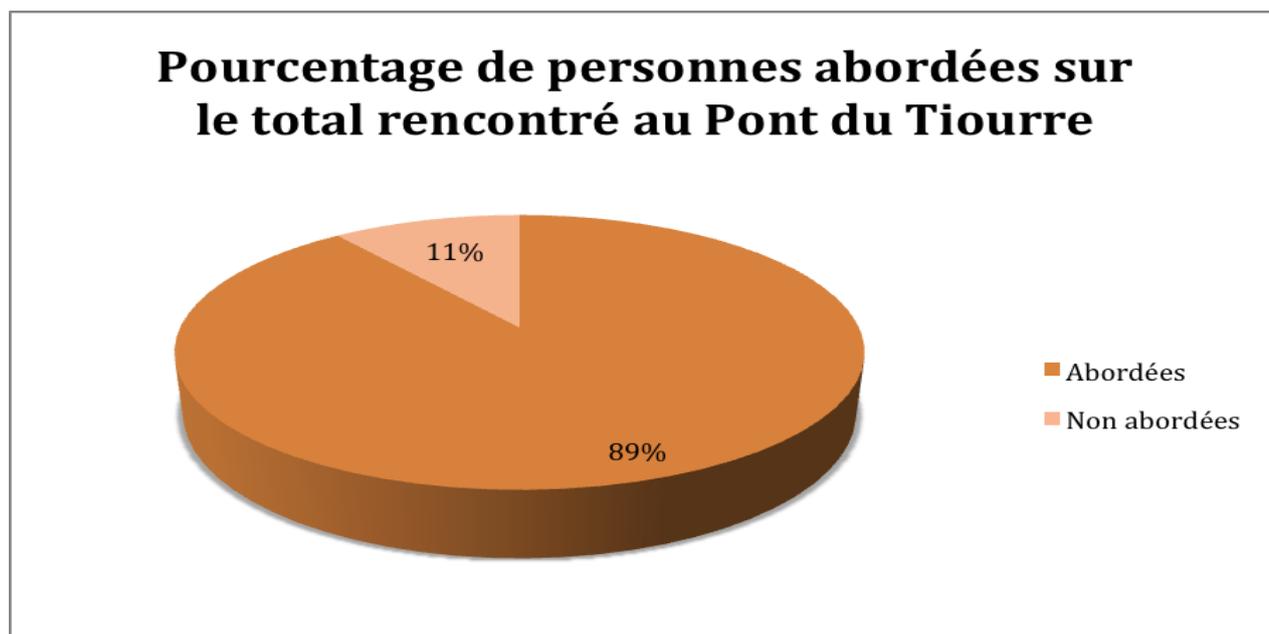
Pour le belvédère du Pont d'Arc, **1384** visiteurs pour **298** abordés. Cela peut paraître peu en comparaison de l'autre belvédère mais il faut prendre en compte le contexte "arrêt minute" du site qui n'engage pas le public à s'intéresser à la présence des maraudeurs.



Ce second graphique présente une fréquentation journalière moyenne des deux belvédères. On y voit nettement la différence de fréquentation des deux sites et le nombre de contacts en découlant. L'aménagement différent des deux sites notamment en ce qui concerne le parking y est sûrement pour quelque chose.

III.2- Le pont du Tiourre

Testé pour la deuxième année consécutive, le choix a été fait par l'équipe de rester à un point fixe, au niveau des dalles. Ce site s'est révélé très intéressant, concentrant énormément de randonneurs, amateurs ou aguerris, et permettant de sensibiliser une grande partie des gens de passage (*voir graphique ci-dessous*). Notons également la visibilité donnée avec les tee-shirts en entrée de réserve. Cela rappelle l'entrée en milieu protégé et de la présence de personnel «surveillant» les utilisateurs.



L'échange avec le public se situe en grande partie sur les difficultés de la rando (passage à gué, échelle, main courante,...) tout en offrant la possibilité d'inviter les randonneurs à regarder autour d'eux et découvrir la richesse écologique et paysagère du site. La possession du topoguide est un énorme plus afin d'orienter le randonneur moins équipé ou les familles vers des randonnées plus adaptées et tout aussi riche en découverte.

L'intérêt de ce site est grand et le côté concentrateur facilite le travail d'approche. Le public est très agréablement surpris et trouve grand intérêt à être informé des spécificités de la randonnée et de la réserve. Le contact avec les bateliers et les accompagnateurs de canoë est bref mais régulier souvent accompagné d'une question concernant l'Aigle de Bonelli « Vous l'avez vu ce matin ? »



Point de maraudage dit du « pont du Tiourre », au niveau des dalles

En terme de chiffre, la brigade verte aura passé 8 demi-journée au Pont du Tiourre. Pour **409** visiteurs, **361** ont été abordé avec un public toujours très réceptif et reconnaissant face à l'action de prévention et d'information.

III.3- Les plages

Le maraudage sur les plages est un contexte tout à fait spécifique avec une faible réceptivité du public, préférant se contenter d'être un utilisateur du site et plus particulièrement de l'eau. L'équipe aura donc exploré différentes pistes dans l'approche des vacanciers. Le temps frais et régulièrement pluvieux de cet été n'aura pas conduit à des fréquentations accrues des plages.

La plage du Pont d'Arc

Se trouvant être la seule plage de sable dans les environs, elle attire énormément de monde. La gratuité de l'accès à la plage revenue cette année, les maraudeurs ont pu de nouveau intervenir sur le site. Après deux journées de tentative peu concluante sur la plage « entre les serviettes », le choix a été fait de se poster à l'entrée du site, au niveau du panneau informatif d'Ardèche Claire. Cela correspond au moment où le public est le plus captif. Grâce à l'outil photo encore une fois, le contact a été facilité. Reste que le public reste très pressé et il est très compliqué de les retenir plus de cinq minutes.



« Stand » de maraudage à l'entrée de la plage du Pont d'Arc

À noter le mardi 16 juillet plus de 90 personnes contactées. Le public était interpellé par la fermeture sanitaire temporaire de la baignade. Étant à l'entrée du site, les écogardes ont été le premier relais par rapport à cela, ce qui a permis de surcroît, après avoir noué le premier contact, d'aborder les enjeux du site.

Pas différence n'a pu être noté entre le mardi et le samedi, que ce soit dans le nombre de personnes fréquentant le site ainsi que dans le nombre de personnes contactées.

Natura 2000 de Sauze à la plage du Pont cassé

Première année de maraudage sur le site dans le but d'aborder à la fois les vacanciers mais également les locaux pour les éclairer sur le statut Natura 2000 et « faire la guerre » aux idées reçues. Tout d'abord le samedi au mois de Juillet, il a été décidé de tester le mardi en Août afin de ne pas être en plein dans le chassé-croisé des départs et des arrivées. Il est complexe d'avoir une idée fixe sur l'intérêt du public, d'une part parce qu'il y a eu peu de jours de maraudage réel, et d'autre part le temps ne fut pas au rendez-vous lors des journées de présence. De plus, la fréquentation matinale par les pêcheurs fut faible avec un peu de réceptivité de leur part. Les accès aux plages étant étendus, il est également très difficile de concentrer les gens sur un point et de les interpellé à ce moment-là.

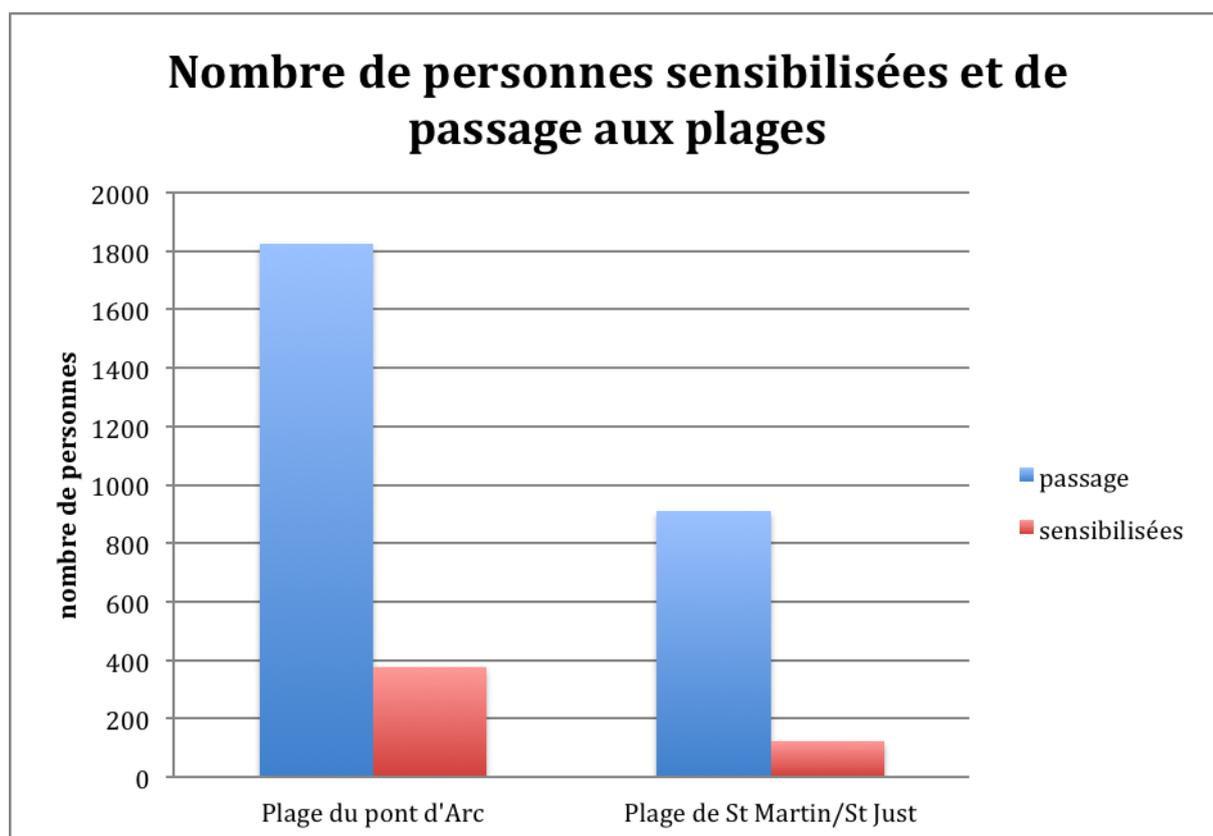
Pas moins de cinq articles de presse auront annoncé la présence des maraudeurs et leurs actions

(voir annexes).

Une journée aura été prise en compagnie de Charlotte Meunier et Nicolas Bazin, le 5 août, afin de voir la faisabilité d'un maraudage sur l'eau et constater l'impact de la tornade sur la ripisylve.

Les maraudeurs auront également participé à la fête du propre en compagnie de Sébastien Rambert, Emmanuel et l'association ASPES le 19 août. Cela a permis d'expliquer leur action sur le secteur et échanger sur les sujets de biodiversité et des déchets. Une journée très riche qui aura valu un petit article sur le Dauphiné libéré du jeudi 21 août.

Bilan quantitatif des plages



Le graphique ci-dessus présente, pour chaque site, le nombre de visiteurs ainsi que le nombre de personnes contactées. Le nombre de visiteurs n'est pas forcément très représentatif ; en effet, il s'agit d'une estimation du nombre de personnes présentes sur la plage au moment du départ des maraudeurs. La plage étant déjà très fréquentée avant l'arrivée de la brigade, il n'est pas possible d'interpeller tout le public dénombré comme visiteur. De plus, à Saint Martin, le linéaire de la plage étant très grand, il est complexe d'avoir un chiffre exact de la fréquentation.

Lors des **8** demi-journées de présence sur la plage du Pont d'Arc, il y a eu **1824** visiteurs pour **377** contacts. Cela montre bien tout l'intérêt d'une présence sur le site car le nombre de contact n'est pas négligeable.

En ce qui concerne les plages du site Natura 2000, les conditions météorologiques n'auront pas aidé

les maraudeurs. La présence de la brigade se résume donc à 4 journées sur le site. Il y aura eu **911** personnes observées pour **123** contactées. Pour une première année de test, le constat est encourageant avec une réelle attente du public, mais il faudrait éventuellement diversifier les outils et modifier les horaires de présence comme préciser ci-dessous.

IV- Proposition d'amélioration

La première chose serait d'élargir la diversité des photos afin d'aborder des sujets supplémentaires (par exemple les odonates).

Une diapositive format A3 qui synthétiserait l'opération Grand site permettrait d'éveiller la curiosité du public.

En amont de la saison, il serait intéressant de transmettre les rapports des saisons précédentes avant le début des deux mois. Une visite préalable des grottes serait une bonne chose afin d'être pertinent face aux questions (nombreuses) du public.

Malgré les tee-shirts et les casquettes, le manque d'identification clair de notre affiliation nous a été parfois souligné. Pour cela, il pourrait être imprimé et plastifié le logo de la réserve afin d'être identifié en tant que tel et ne pas être assimilé à des photographes naturalistes. De plus, il est parfois difficile de trouver un support pour exposer les documents. La création d'une petite structure vraiment simple avec deux pieds entre lesquels une corde peut être tendue serait idéale.

L'utilisation du canoë péda pour la saison 2015 serait intéressante à tester, notamment sur les plage et le pont du Tiourre. Cela permettrait de toucher également tout le public utilisant la réserve en bateau, catégorie cible de part le nombre de personnes qu'elle représente et par sa méconnaissance du milieu.



Canoë pédagogique du Syndicat

Il a été remarqué un stationnement régulier de véhicules (minoritaires certes) sur la plage du Pont cassé. Il serait utile de limiter l'accès motorisé à la plage ou de stipuler clairement cette interdiction à chaque accès. L'ajout d'un panneau d'information, par exemple celui d'Ardèche Claire, serait un gros plus pour le site.

Pour finir, il pourrait être intéressant de tester une plage horaire différente sur le site Natura 2000 car la fréquentation est réduite le matin. La visibilité du syndicat sur cette zone est importante et interpelle les utilisateurs. Le site représentant un grand linéaire, il pourrait être intéressant de fixer des heures précises de présence sur les différents points afin de provoquer une attente des vacanciers. En apportant quelques outils pédagogiques tels que des empreintes de mammifères et des silhouettes d'oiseaux, cela permettrait d'apporter un côté ludique pour les enfants, la grosse fréquentation du site ne donnant pas la possibilité de réaliser des observations directes.

V- Bilan Général

L'été 2014 s'est signalé par sa douceur et son humidité régulière ainsi que par une baisse de la fréquentation notable d'après les observations empiriques des professionnels du tourisme.

Malgré cela, l'action du maraudage a été tout aussi efficace avec une diversification des sites avec **1928** personnes contactées sur les deux mois, ce qui représente **27 %** de la fréquentation. S'il apparaît clairement que les belvédères et le pont du Tiourre « fonctionnent » mieux, il ne faut pas négliger l'aspect plage du maraudage où il est important de persister car il permet de toucher un public cible. Il faudra peut-être ajouter à la technique du maraudage des animations plus construites en tant que telle et plus formalisées afin de toucher plus de monde. Il est nécessaire d'avoir plus de recul qu'un simple été.

SAINT-MARTIN-D'ARDÈCHE
Connaître la nature au bord de l'eau



- Parmi les actions du syndicat des Gorges dans le cadre de Natura 2000, la présence d'écogardes, dès cet été, a été mise en place. Sur Saint-Just et Saint-Martin-d'Ardèche, Marine et Gaël, étudiants à Aubenas, vont permettre à tout un chacun de mieux appréhender la richesse de la flore et de la faune. Une mission de présentation, d'échanges sur l'environnement, d'explications sur les restrictions – au contact des publics très variés attirés par cet espace naturel : il s'agit d'informer, de sensibiliser les estivants à connaître, à préserver et peut-être à entretenir le patrimoine naturel exceptionnel dont bénéficient les bords de l'Ardèche.

DL 7/07/2014

SAINT-MARTIN-D'ARDÈCHE
Ils expliquent la nature
au bord de l'eau



Parmi les actions du syndicat des Gorges, dans le cadre de Natura 2000, la présence d'écogardes, dès cet été, a été mise en place. Sur Saint-Just et Saint-Martin-d'Ardèche, Marine et Gaël, étudiants à Aubenas, vont permettre à tout un chacun de mieux appréhender la richesse de la flore et de la faune. Une mission de présentation, d'échanges sur l'environnement, d'explications sur les restrictions, au contact des publics très variés attirés par cet espace naturel : il s'agit d'informer, de sensibiliser les estivants à connaître, à préserver et, peut-être, à entretenir le patrimoine naturel exceptionnel dont bénéficient les bords de l'Ardèche.

16 07A-07C

M 12 08 19A 001

DL 12/07/2014

Annexes

IÔNE

SAINT-MARTIN-D'ARDÈCHE

De nombreux bénévoles à la Fête du propre



Pour un nettoyage des berges de l'Ardèche

L'association Apess a rassemblé un bon nombre de bénévoles pour l'édition 2014 de la Fête du propre, mardi. Pourtant, juste avant le départ à 9 heures, quelques gouttes de pluie auraient pu en décourager quelques-uns. L'ambiance était parfaitement souriante et plusieurs équipes ont pu se constituer, avec sacs poubelle et gants. Avec le renfort d'Emmanuel, Marine, Gaël et Sébastien pour le syndicat des gorges et d'Élie pour les brigades vertes, les uns allaient remonter le rivage jusqu'en Louby, les autres s'attaquer aux débris sur la plage, au débarcadère, et deux jeunes ont traversé l'Ardèche pour faire le nettoyage sur la rive gardoise. Le temps s'est amélioré assez vite pour cette expédition-promenade, certes amicale mais qui rappelle la nécessité d'un comportement respectueux des lieux, dont on profite pendant les beaux jours. D'où le clin d'œil du nom de l'opération : "Vous ne feriez pas ça chez vous, alors faites du propre !"

SAINT-JUST-D'ARDÈCHE | DL 14/07/2014

Des écocogardes au pont cassé

Sur l'initiative de la municipalité de Saint-Just et du syndicat des gorges de l'Ardèche, une équipe d'écogardes vient d'être mise en place, sur la plage de Saint-Just, tous les samedis de juillet et d'août. Le but de cette équipe est la sensibilisation du public au patrimoine naturel, et la réalisation de petites animations nature. Ses missions sont aussi d'expliquer les bonnes pratiques et la réglementation, de participer à la surveillance et à la sécurité du site, de se faire connaître auprès des usagers présents, de diffuser des plaquettes et de l'information. Tout cela pour pouvoir jouir de la plage tout en préservant la nature et en particulier le site du pont cassé,



Les écocogardes sont présents tous les samedis.

envié par beaucoup de communes.

Cette équipe va à la rencontre du public sur la plage

et aussi sur les bords de l'Ardèche vers la Piboulette, la plage de Saint-Martin et vers le Ranc pointu.

La nature expliquée



■ **Gaël et Marine expliquent le patrimoine naturel aux estivants.**

Parmi les actions du Syndicat des Gorges dans le cadre de Natura 2000, la présence d'écogardes dès cet été a été mise en place. À Saint-Just et Saint-Martin-d'Ardèche, Marine et Gaël, étudiants à Aubenas, permettent à tout un chacun, de mieux y appréhender la richesse de la flore et de la faune.

Une mission de présentation, d'échanges sur l'environnement, d'explications sur les restrictions. Au contact de publics très variés attirés par cet espace naturel, il s'agit d'informer et de sensibiliser les estivants à connaître, à préserver et peut-être à entretenir le patrimoine naturel exceptionnel dont bénéficient les bords de l'Ardèche.

